

## BARÈME INDICATIF DES HONORAIRES

Le tarif des honoraires mentionné dans ce barème indicatif des honoraires est libellé en prix hors taxes.

La TVA applicable est de 20 %.

Le tarif des honoraires est fixé, par type de procédure ou d'acte, en fonction du temps requis pour l'étude et l'analyse du dossier, sa complexité, le degré de technicité requise ainsi que, le cas échéant, des avantages pécuniaires ou moraux procurés au client.

La mention HONORAIRE DE RÉSULTAT + 10 signifie que l'honoraire réclamé par le Cabinet est un honoraire de résultat correspondant à 10 % hors taxes :

- soit du montant total des condamnations judiciaires qui seront prononcées à l'encontre de la partie adverse ou du montant total des sommes obtenues pour le compte du client en vertu d'une transaction ou de tout autre accord amiable,
- soit du montant total de la réduction des sommes réclamées au client par la partie adverse résultant soit de la condamnation judiciaire, soit d'un désistement d'instance et d'action, soit d'une transaction ou de tout autre accord amiable.

Dans tous les cas, les procédures judiciaires font l'objet, d'une demande de remboursement auprès de la partie adverse des frais de justice engagés, en application de l'article 700 du Code de procédure civile.

### Consultations

- ❖ Consultation à particulier suivie de la rédaction d'une lettre de réclamation : 150 à 300 €
- ❖ Consultation à professionnel suivie de la rédaction d'une lettre de réclamation : 200 à 300 €
- ❖ Consultation juridique écrite : Sur devis

**Maitre ZERBIB Avocat à la Cour**  
**Toque E2125**

66, avenue Victor Hugo 75116 PARIS  
Tél: 01.84.17.23.10 Fax: 01.84.17.22.85  
E-mail : frederic.zerbib@gmail.com



CABINET ZERBIB  
AVOCAT - LAWYER

## Droit du travail

### PRESTATIONS JUDICIAIRES

Contestation d'un licenciement – Résiliation judiciaire d'un contrat de travail –  
Procédure en matière de harcèlement – discrimination : 2500 € à 3500 €+  
HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%

### PRESTATIONS JURIDIQUES

- ❖ Audit social : Sur devis
- ❖ Rédaction d'une lettre d'avertissement : 150 €
- ❖ Rédaction d'un contrat de travail à durée indéterminée :
  - Employés, Agent de maîtrise : 600 €
  - cadres : 1500 €
  - dirigeants sociaux : 1500 € à 4000 €
- ❖ Rédaction d'un contrat de travail à durée déterminée : 800 €
- ❖ Rédaction du règlement intérieur : 1000 €
- ❖ Mise en place d'une procédure disciplinaire autre qu'un licenciement :  
1000 €
- ❖ Mise en place d'une procédure de licenciement pour faute : 1500 €
- ❖ Mise en place d'une procédure de licenciement individuel pour motif  
économique : 2000 €
- ❖ Mise en place d'une procédure de licenciement suite à avis d'inaptitude  
physique par la médecine du travail : 2000 €
- ❖ Rédaction d'une transaction : 2000 €

## Droit commercial

### PRESTATIONS JUDICIAIRES

- ❖ Procédure en désignation d'un huissier/ expert judiciaire : 1000 €
- ❖ Procédures de recouvrement de factures :
  - créances inférieures à 1500 € : 500 €
  - créances de 1500 € à 5000 € : 1000 €
  - créances de 5001 € à 10000 € : 1500 €

**Maitre ZERBIB Avocat à la Cour**  
**Toque E2125**

66, avenue Victor Hugo 75116 PARIS  
Tél: 01.84.17.23.10 Fax: 01.84.17.22.85  
E-mail : frederic.zerbib@gmail.com



CABINET ZERBIB  
AVOCAT - LAWYER

- créances supérieures à 10000 € : 1500 € + 7 % du montant de la facture hors taxe en recouvrement
- ❖ Procédure en concurrence déloyale : 4000 € + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10 %
- ❖ Procédure en responsabilité bancaire : 4000 € + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10 %
- ❖ Procédure en matière d'annulation de vente de fonds de commerce :
  - valeur du fonds inférieure à 30000 € : 3500 €
  - valeur du fonds entre 30001 € et 60000 € : 5000 €
  - valeur du fonds supérieure à 60000 € : 5000 € + 1,5 % de la valeur du fonds

#### PRESTATIONS JURIDIQUES

- ❖ Rédaction de bail professionnel : 7% du loyer annuel
- ❖ Rédaction de bail commercial : 10 % du loyer annuel
- ❖ Rédaction de contrat de cession de fonds de commerce : 3000 € + 7 % HT de la valeur du fonds
- ❖ Rédaction de contrats commerciaux : Sur devis
- ❖ Recouvrement de créance : 500 € + 7 % hors taxes des sommes recouvrées.

## Droit des sociétés

#### PRESTATIONS JUDICIAIRES

- ❖ Procédure en désignation d'un administrateur judiciaire de société : 1500 €
- ❖ Procédure en demande d'expertise de gestion : 1500 €
- ❖ Autres affaires : Sur devis

#### PRESTATIONS JURIDIQUES

- ❖ Constitution de SCI, SARL, SCM : 1500 €
- ❖ Rédaction d'une délégation de pouvoirs : 1500 €
- ❖ Formalités de changement de gérance : 1000 €
- ❖ Rédaction des procès-verbaux d'assemblée générale annuelle : 1300 €

**Maitre ZERBIB Avocat à la Cour**  
**Toque E2125**

66, avenue Victor Hugo 75116 PARIS  
Tél: 01.84.17.23.10 Fax: 01.84.17.22.85  
E-mail : frederic.zerbib@gmail.com



CABINET ZERBIB  
AVOCAT - LAWYER

- ❖ Rédaction de contrat de cession de parts sociales ou d'actions :
  - parts sociales vendues à l'euro symbolique : 1000 €
  - prix de cession jusqu'à 15000 € : 1500 €
  - prix de cession supérieur à 15000 € : 8% du prix avec plancher de 1500 €

## Droit bancaire

### PRESTATIONS JUDICIAIRES

- ❖ Procédure en responsabilité bancaire : 4000 € + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%
- ❖ Procédure en défense de l'emprunteur ou de la caution :
  - crédit à la consommation : 1000 € + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%
  - crédit immobilier : 1500 € + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%
  - crédit aux commerçants ou professionnels : 2500 € + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%

## Droit des assurances

- ❖ Contestation d'une annulation de garantie pour fausse déclaration : 2000 € + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%
- ❖ Procédure sur refus de prise en charge pour un motif autre que des fausses déclarations :
  - Indemnité d'assurance inférieure à 15.000 € : 2000 €
  - Indemnité d'assurance supérieure à 15.000 € : 2000 € + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%
- ❖ Procédure en responsabilité contre l'assureur : 3000 € + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%

## Droit de la responsabilité

- ❖ Responsabilité en matière d'actes médicaux et accidents de la circulation :

**Maitre ZERBIB Avocat à la Cour**  
**Toque E2125**

66, avenue Victor Hugo 75116 PARIS  
Tél: 01.84.17.23.10 Fax: 01.84.17.22.85  
E-mail : frederic.zerbib@gmail.com

- Demande d’expertise médicale en référé : 1300 €
- Demande d’expertise médicale et de provision : 1300€ + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%
- Procédure d’indemnisation du préjudice corporel : 3500 € + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%
- ❖ Autres actions en responsabilité :
  - Demande d’expertise en référé : 1300 €
  - Demande d’expertise et de provision : 1300 € + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%
  - Procédure d’indemnisation du préjudice : 3500 € + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%
- ❖ Commissions d’indemnisation :
  - Recours en indemnité devant la CIVI : 600 € + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%
  - Demande d’indemnité devant le SARVI : 600 €+ HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%

## Droit de l’informatique et nouvelles technologies

### PRESTATIONS JUDICIAIRES

- ❖ Procédure en contrefaçon de site Internet avec demande de dommages-intérêts : 4000 € + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%
- ❖ Procédure en concurrence déloyale commise par un site Internet ou un forum de discussion : 4000 € + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%
- ❖ Procédure en responsabilité à l’encontre d’un hébergeur de site Internet : 2500 € + HONORAIRE DE RÉSULTAT 10%

### PRESTATIONS JURIDIQUES

- ❖ Rédaction des conditions générales de vente ou de prestations en ligne : 3000 €
- ❖ Autres contrats de l’internet : Sur devis

**Maitre ZERBIB Avocat à la Cour**  
**Toque E2125**

66, avenue Victor Hugo 75116 PARIS  
Tél: 01.84.17.23.10 Fax: 01.84.17.22.85  
E-mail : frederic.zerbib@gmail.com